



A
Vélu
tou
les
jour
>

La Bretagne au 4e rang du Baromètre des villes cyclables 2021



Publié par **Bruno Salaun** le 04 décembre 2021 à 18h00



Un cycliste du quotidien, cet automne, traversant le pôle d'échange multimodal de Saint-Brieuc. (Le Télégramme/Bruno Salaün)

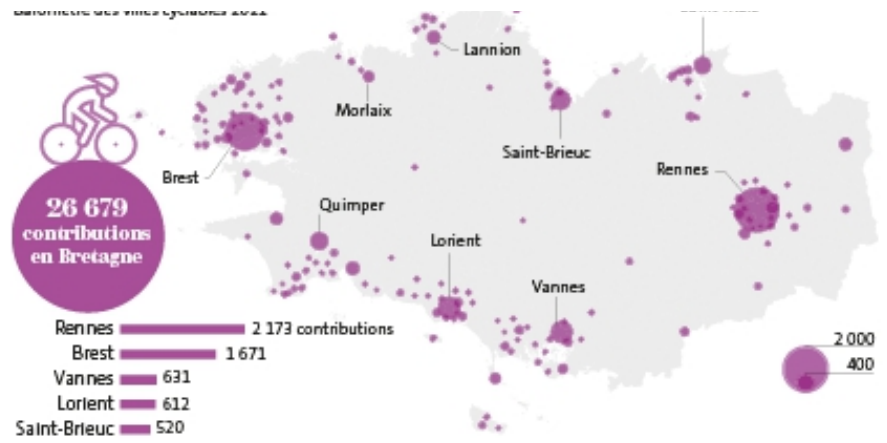
Près de 280 000 réponses, contre 185 000 en 2019. La participation au Baromètre des villes cyclables 2021 illustre bien le regain d'intérêt pour la pratique du vélo. La Bretagne est bien placée.

Il faudra attendre le prochain congrès de la **Fédération des usagers de la bicyclette (FUB)**, le 10 février 2022, à Tours (37) pour connaître les résultats, ville par ville, du **Baromètre des villes cyclables 2021**, dont la participation citoyenne à la 3e édition a pris fin le 30 novembre 2021.

Pas moins de 277 384 contributions ont été enregistrées dans 8 111 communes, après 185 000 dans 5 400 communes en 2019. Cet intérêt manifesté par des cyclistes du quotidien (250 228 réponses) et non cyclistes (27 156 réponses) illustre parfaitement le regain pour la pratique du vélo, notamment pour des déplacements domicile travail et touristiques. En 2020, **les passages à vélo ont progressé de 11 %** devant les bornes et compteurs qui les recensent en France, et même de 28 % hors confinements.

175 communes qualifiées en Bretagne, 4e région

Pas moins de 1 625 communes françaises sont qualifiées pour cette enquête 2021 en totalisant chacune au moins 50 contributions. Les avis émis sur le sentiment de sécurité, le confort de déplacement, l'infrastructure cyclable, les facilités de stationnement, l'utilisation du vélo dans les transports publics et les politiques publiques de promotion du vélo y seront analysés par la FUB.



(Le Télégramme/Baromètre des villes cyclables 2021)

La Bretagne prend la 4e place des régions, avec 26 679 contributions et plus de 175 communes qualifiées. Parmi celles-ci, des locomotives urbaines comme Rennes (2 173), Brest (1 671), Vannes (631), Lorient (612), Saint-Brieuc (520), Quimper (435) ou Saint-Malo (412), auxquelles ils conviendrait d'agréger des cités proches dans une logique d'agglomération. Par exemple, du côté de Rennes, les seuls usagers de Cesson-Sévigné, Bruz, Pacé, Chantepie, Acigné, Thorigné, Betton, Saint-Jacques de la Lande, Vézin-le-Coquet apportent 1 154 avis supplémentaires.

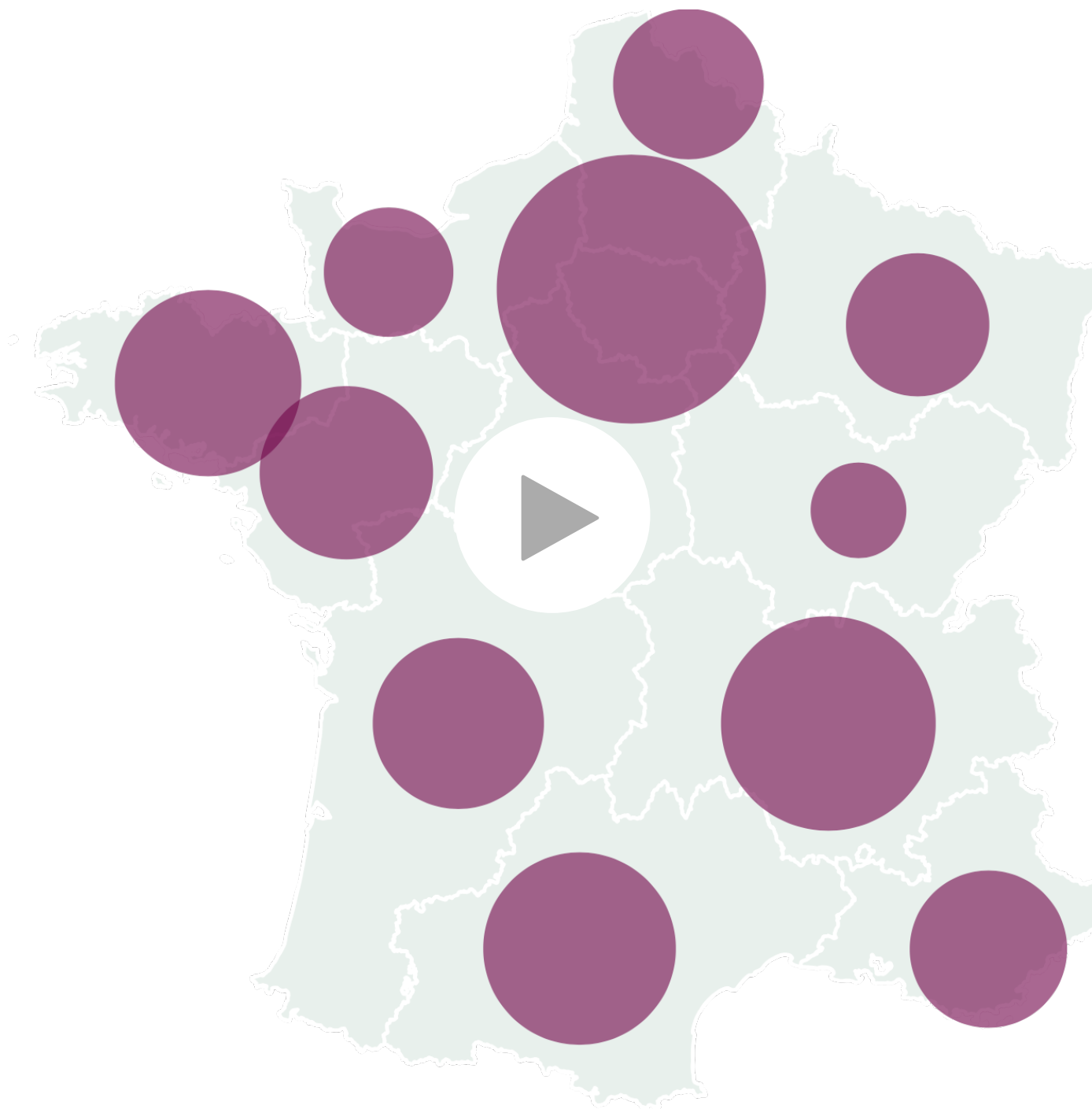
Dans la métropole brestoise, Guipavas, Le Relecq-Kerhuon, Gouesnou, Guilers, Bohars et Plouzané font monter le score de 716. On pourrait même y greffer Plougastel-Daoulas (132) en liaison transrade. Dans la ceinture lorientaise, Plœmeur, Larmor-Plage, Quéven, Guidel, Lanester, Caudan, Hennebont y contribuent à hauteur de 594. Et, en bordure de rade, 150 avis viennent de Locmiquélic et Port-Louis...



1 of 2

Baromètre des villes cyclables 2021

Nombre de contributions par région



Source : FUB

 A Flourish data visualization

Deuxième page et îles dans le coin

Les plus petits pays et îles dans le coup

Les plus petits pays ne sont pas en reste. Dans le Pays fouesnantais, cinq communes sur sept seront passées au crible des analystes de la FUB : un total de 363 contributions. C'est plus qu'à Concarneau (266), Douarnenez (245) ou Pont-l'Abbé (117) même si le Pays bigouden a qualifié un record de neuf communes (698) !

Des îles du Ponant ont aussi leur place : Belle-Ile-en-Mer (284), Batz (85), Groix (82), Bréhat (77), Ouessant (64) et Molène (52). Dans les secteurs moteurs, citons aussi Lannion (259) ou Morlaix (198), Sarzeau (156), Landerneau (155), Séné (147), Dinan (139), Auray (130) ou Dinard (124)... Les usagers pouvaient voter dans plusieurs communes, qu'ils empruntent régulièrement.

Tout ceci raconte une Bretagne variablement cyclable au quotidien. À observer dans le détail le 10 février 2022 ! Le baromètre vise à inspirer les collectivités.